

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1509

Artikel: Maires atypiques
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A contre-emploi

L'Office fédéral de la statistique a exploré l'univers du sous-emploi en Suisse. Il pèse plus lourd que le chômage dans le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

En Suisse, une personne active sur dix manque de travail. Le sous-emploi (55%) et le chômage (45%) expliquent cette proportion. C'est l'Office fédéral de la statistique qui a pris la mesure du phénomène et en a dévoilé l'ampleur*.

Le sous-emploi se décline au moyen de deux critères : un taux d'occupation hebdomadaire inférieur à 90% et la disponibilité avouée à travailler davantage. Il est ainsi la face cachée de l'essor du travail à temps partiel (31% des actifs occupés au cours de 2001). En effet, le nombre de personnes en sous-emploi a augmenté de 16% ces cinq dernières années.

Vouloir travailler plus

L'émergence de cette catégorie ébranle quelque peu les lieux communs sur la réduction du temps de travail. Celle-ci, considérée comme une tendance sociale majeure, outre qu'une évolution historique objective, caractérise les rapports de production. Elle indique l'existence d'une demande à contre-courant exprimée par des personnes victimes de leur condition, le bonheur involontaire d'une occupation à temps partiel ou réduit, souhaitant

paradoxalement le malheur supposé des autres : travailler plus.

L'enquête de l'OFS se contente toutefois de ventiler les réponses selon l'appartenance régionale, la nationalité, l'âge et le sexe, sans évaluer les variables liées à la formation professionnelle, au revenu et au secteur productif.

Il est fort probable en effet qu'une majorité de personnes en sous-emploi se situent au bas de l'échelle des qualifications et des salaires et sont actifs dans des domaines où la main-d'œuvre est peu ou pas qualifiée.

Le sous-emploi se décline en deux critères : un taux d'occupation hebdomadaire inférieur à 90% et la disponibilité avouée à travailler davantage

Un cadre jouissant d'un revenu confortable assorti d'une formation supérieure s'accommodera plus volontiers d'un temps de travail réduit, à l'image de certains managés vedettes. Par contre, un ouvrier non qualifié comptant sur un salaire médiocre et soumis aux contingences productives montrera plus de réticences à son égard (semblable à la caissière qui préfère une augmentation de sa paie à une diminution de son engagement horaire).

L'envergure du sous-emploi féminin (14,2% contre 3,4% chez les hommes) va dans le sens de cette hypothèse. Destinées naturellement à une for-

mation scolaire subalterne, malgré des percées remarquables aux échelons supérieurs du système éducatif, et cantonnées plus tard dans des champs d'activités dépréciés ou en marge de la productivité dominante, elles incarnent sans peine le profil disqualifié du sous-employé.

Intérêts contradictoires

L'échec de l'initiative de l'USS pour une réduction généralisée du temps de travail semble avoir souffert de la diversité des revendications des travailleurs. Loin de se polariser sur un objectif au premier abord indiscutable, elles ont manifesté les intérêts contradictoires d'un groupe social composite et hétérogène. Les divisions au sein des syndicats, à l'occasion de la votation, ont été un autre indice de cette fragmentation. Le monde du

travail salarié n'est ni homogène ni univoque. Il est traversé par des besoins et des ambitions antagonistes difficiles à fédérer.

Le sous-emploi qui est à la fois le résultat d'une donnée objective (le taux d'occupation) et subjective (le sentiment de travailler trop peu) est symptomatique de l'écart entre les stratégies programmatiques des organisations syndicales et les exigences fortement individualisées, voire divergentes, d'une partie importante des travailleurs. Il signifie en somme la distance qui sépare le projet d'une communauté de travailleurs solidaires et le bric-à-brac quotidien des espoirs et des comportements concrets sur le terrain. *md*

*Actualités OFS, *Sake-News*, février 2002, n° 5, «La mesure du sous-emploi en Suisse».

Maires atypiques

Mulhouse, alliée de l'Ancienne Confédération, continue de faire un peu bande à part en Alsace. C'est ainsi que ses trois derniers maires sont des socialistes de tendance non-conformistes : Emile Muller, de 1956 à 1981 quitte le PS en 1970 en raison de l'alliance avec les communistes et fonde le Parti de la Démocratie socialiste (PDS). Son successeur est Joseph Klifa (1981-1989). Le maire actuel est Jean-Marie Bockel. Il est connu pour sa lutte contre l'insécurité dans une ville réputée difficile. Sa réponse : sanction, réparation, dialogue, éducation, etc.

Un livre d'André Heckendorf, intitulé *Mulhouse - une ville, trois maires*, vient de paraître sur le sujet. *clp*